

Cadres, ingénieur·es,  
technicien·nes,  
agent·es de maîtrise  
de la fonction  
publique :

# EXIGEONS DES SALAIRES À LA HAUTEUR DE NOS QUALIFICATIONS



## Des prix qui augmentent et une paupérisation des agents publics

La hausse des prix a atteint 4,9 % en 2023. Elle induit une perte de pouvoir d'achat chez tou·tes les cadres et professions intermédiaires et techniciennes de la fonction publique. La perte de pouvoir d'achat atteint 24 % entre 2000 et aujourd'hui.

## Des qualifications qui augmentent, mais des salaires qui baissent

Sur l'ensemble de l'année 2023, le salaire des professions intermédiaires et techniciennes a diminué de 2,4 % et celui des cadres de 4,2 %. Dans la fonction publique, nos traitements régressent sous l'effet de l'austérité et du refus des gouvernements successifs de revaloriser la valeur du point d'indice.

Pour 7 cadres et professions intermédiaires de la fonction publique sur 10, la hausse de rémunération octroyée par l'administration ces derniers mois ne permet pas de maintenir le pouvoir d'achat (source : baromètres Ugict-CGT / ViaVoice 2023). Or, la chute de nos traitements et rémunérations est inversement proportionnelle à celles de nos qualifications qui n'ont cessé d'augmenter avec les besoins en expertise et en technicité.

**Pour  
l'Ugict-CGT  
le traitement  
indiciaire est le seul  
à garantir l'unicité de  
la fonction publique et  
l'égalité entre les  
fonctionnaires**

!

Dans le privé, le patronat veut en finir avec la hiérarchisation des salaires fondée sur la reconnaissance des qualifications. Dans le public, le ministre veut renforcer la rémunération dite « au mérite » dans le cadre d'une future loi, au risque de diviser encore plus les agent·es publics·ques sans pour autant renforcer l'attractivité.

## Des déroulement de carrières en berne

Les agent-es de catégorie B sont particulièrement touchés par le déclassement lié au tassement des grilles indiciaires qui empêchent la mobilité et l'évolution de carrière. Et les filières professionnelles composées principalement de femmes (*social, médico-social, enseignement, santé, RH...*) sont particulièrement défavorisées.

Pour l'Ugict-CGT il faut reconnaître les qualifications des jeunes générations fonctionnaires. Les défis environnementaux et démographiques que nous devons prendre en charge vont exiger toujours plus d'expertise publique.

## Une intensité du travail et une baisse des emplois publics qualifiés

En raison des difficultés de recrutement et de la réduction de nos moyens, nous subissons des situations de sous-effectif, et ce alors que les besoins de la population augmentent. Nous sommes contraint-es de travailler plus pour accomplir nos missions, et ce, sans reconnaissance (heures supplémentaires non reconnues).

**88%** des cadres de la fonction publique travaillent pendant leurs jours de repos.

**42%** des professions intermédiaires de la fonction publique disent que leurs heures supplémentaires ne sont ni payées ni récupérées.

(source : baromètres Ugict 2023)

### L'Ugict-CGT revendique l'augmentation des rémunérations et du traitement indiciaire des fonctionnaires de catégorie A, B et maîtrise

Niveau de qualifications		Situation actuelle			Proposition de refonte	
Grille	Diplômes de référence	IM	Traitement brut	Écart	Traitement brut	Écart
B1	BAC	373	1 836,20 €	1,03	3 000 €	1,4
B2	BAC +2	376	1 850,97 €	1,04	3 500 €	1,6
A1	BAC +3	395	1 944,50 €	1,1	4 000 €	1,8
A2	BAC +5	505	2 486,00 €	1,4	4 400 €	2
A3	BAC +8	660	3 249,03 €	1,8	5 000 €	2,3

#### La revalorisation de la valeur du point d'indice à 6 euros

\*

À minima 10% d'augmentation immédiate des traitements des fonctionnaires de catégorie A, B et maîtrise

\*

La reconnaissance des qualifications et la reconstruction des grilles indiciaires

\*

L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes

\*

Un plan massif de création d'emplois publics qualifiés pour garantir la pérennisation des politiques publiques d'intérêt général



Toutes les organisations syndicales de fonctionnaires appellent à la grève le 19 mars 2024. Des préavis sont déposés sur l'ensemble de la fonction publique. Faisons entendre nos revendications par la mobilisation !